



VFD RECRUTE DES CONDUCTEURS DE CARS H/F

Acteur de référence du transport routier de voyageurs en Région Auvergne Rhône-Alpes (Isère et Rhône), VFD transporte chaque année 3 millions de voyageurs grâce à ses 354 salariés (dont 280 conducteurs) et réalise un chiffre d'affaires de 29 millions d'euros. Avec un parc de 325 véhicules dont l'âge moyen est de 5 ans, VFD fait de la performance de ses équipements une priorité : car diesel Euro 6, car gaz naturel GNV, système embarqué d'assistance à la conduite, système d'information voyageurs...

Pour ses dépôts de **Voiron, Rives et Champier**, VFD recherche des conducteur(trice)s de cars en **CDI temps plein ou temps partiel**

CONDUCTEURS, VOS MISSIONS

Au volant d'un car ou d'un bus, vous assurez les services de **lignes régulières** et **scolaires** et accompagnez des groupes lors de **sorties** à destinations de sites sportifs, touristiques, culturels...

RELATION COMMERCIALE

- > Accueil des voyageurs
- > Renseignement
- > Vente de billetterie
- > Contrôle des titres
- > Mise en sécurité

ÉCO-CONDUITE

- > Conduite souple
- > Vérification du bon fonctionnement du car et de ses équipements

QUALITÉ DE SERVICE

- > Respect du code de la route
- > Respect des itinéraires, arrêts et horaires
- > Ponctualité
- > Bonne présentation

CONDITIONS

Permis D valide
(visite médicale ok)
FIMO, FCO

RÉMUNÉRATION

Salaire fixe + variable

- Salaire fixe CDI temps plein : 21 340 € à 25 530 € brut annuel sur 13 mois, 13^{ème} mois après 1 an d'ancienneté (au prorata du temps de travail).

AVANTAGES SPÉCIFIQUES À VFD

- Mutuelle individuelle prise en charge à 100% par VFD
- 100% des coupures rémunérées (non réintégrées à l'insuffisance horaire)
- Rémunération des heures complémentaires et supplémentaires
- Planning à la quatorzaine et pas d'annualisation du temps de travail

■ Selon activités et secteurs :

- > primes variables pour un CDI temps plein : 4 000 € à 6 000 € brut annuel
- > primes variables pour un CDI temps partiel : 1 000 € à 3 000 € brut annuel

- 90 jours effectifs de repos par an (soit 12 jours de plus que la CCNTR)
- Reprise de l'ancienneté à l'embauche
- Intéressement aux résultats de l'entreprise
- Dispositif Action Logement
- CSE (chèques cadeaux, réductions pour voyages, locations touristiques, loisirs, sports...)

REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES :

candidature@vfd.fr
tél. 04 76 60 46 37

www.vfd.fr

